



		<u>Excusé</u>	<u>Absent</u>
COURTOUT Roger	X		
GERMAIN Dominique	X		
GLAIZE Evelyne	X		
GUESDON Marine	X		
HERANNEY Christiane	X		
JACOMINO Jean Marie	X		
KENCK Elodie		X	
LAVEAU Anthony		X	
PRADELLE Olivier	X		
RICO Adrien		X	
SAYVE Bernard			X
VERNET Michel	X		

Ordre du jour :

1. Partenariat avec Lyon archerie.
2. Affiliation handisport du club.
3. Projet développement du club.
4. Divers.

Evelyne remercie tous ceux qui ont pu venir à cette réunion qui n'était pas prévue initialement mais qui demandait un échange concernant différents points à débattre donc pas forcément adéquat par allers-retours de mail.

1. Partenariat avec Lyon Archerie:

- La confection de tee shirts a été votée lors du dernier comité directeur. Le coût total serait d'environ 2000 €. Nous n'avions pas spécialement prévu de partenaire pour cette opération mais Lyon Archerie propose d'en donner la moitié soit 1000 € en plus de ce qu'il nous donne chaque année à condition de mettre son logo sur cette centaine de tee-shirts. Engagement pour nous sur deux ans.
- La mise en place du logo se situera en bas à droite.

Nous proposons donc de voter sur ces 2 points : partenariat et emplacement du logo du partenaire.
Vote favorable à l'unanimité

- Le coût pour l'achat d'un tee shirt reste pour les adultes et junior à 20 Euros. Pour les enfants B/M/C/ le prix sera défini au CD de 07 Janvier (15 € ?).

2. Affiliation handisport du club

Nous avons maintenant un handi en fauteuil, deux personnes malentendantes, ce qui peut amener le club à se poser la question d'une affiliation à la FFH pour cette année

Discussion et réflexions sont engagées car il est possible qu'en 2021, la FFTA prenne le tir à l'arc handi dans ses prérogatives. Nos 3 handi n'ont pas forcément tous manifesté le désir de faire des compétitions handi cette année car plutôt débutants.

Après renseignements, voilà ce qui est demandé pour une affiliation en FFH :

- 95 euros d'affiliation.
- 6 licenciés dont au moins 2 handi avec certificat médical pour tous.
- Licence 29 € pour les dirigeants.
- 66 Euros par sportif.
- Les malentendants doivent fournir audiogramme et les porteurs d'implants un CM spécifique

En conclusion, nous jugeons qu'il est souhaitable d'attendre la saison prochaine si des besoins spécifiques se précisent..

3. Projet développement du club :

- Recherche de locaux pour avoir une nouvelle salle de tir. Idée d'avoir partenaires publics mais aussi privés (là aussi Lyon Archerie serait prêt à participer). Prendre RDV avec mairie pour expliquer notre projet et trouver les arguments pour voir ce que Villeurbanne pourrait en retirer.
- Maxime recherche une usine/Hangar qui pourrait répondre à nos besoins, il communiquera au bureau les fruits de sa recherche.
- Le projet associatif sera donc complètement à revoir. Prévoir une séance dédiée uniquement à cela.

4. Divers :

- Changement paille : attente retour mairie à voir et à organiser au cd du 7 Janvier (clés de 41 , bâche de protection, benne, etc..).
- La validation pour couvrir le pas de tir est en cours, mais le service a des problèmes de restructuration en interne qui bloque tout.
- Une demande est faite à la Mairie pour utiliser le créneau du mardi de 10h à 12 h, ce créneau n'est pas utilisé par les boulistes.

Formation Sport/santé tir à l'arc sur ordonnance :

- Christiane suivra la formation et la déclinera à Alexis qui passera plus tard l'agrément.
- Cette formation sera prise en charge par notre club (cours/déplacement/repas).
- Ceci nous permettra de pouvoir postuler comme club agréé au niveau FFTA et de pouvoir participer au plan villeurbannais « En forme à Villeurbanne » pour lequel nous avons été sollicité.
- Il faudra que notre projet tir à l'arc soit mis en place pour la rentrée en septembre afin que les médecins villeurbannais puissent envoyer leurs patients chez nous.

Battle archery :

- Contact pris avec service du sport : pas de date de disponibilité pour la salle. Sera à relancer fin ou mi janvier quand la mairie aura le calendrier du basket (demande à voir sur mois de mars).

Run Archery :

- Olivier Pradelle a été chargé de cette commission, il va prévoir une réunion sur le sujet pour la rentrée avec les futurs membres de cette commission (pour l'instant semblent concernés Christiane, Sophie, Alexis ; à compléter si des volontaires souhaitent participer)

50 ans du club :

- La date de nos 50 ans a lieu le 18 Octobre 2021.
- La compagnie organisera une manifestation mais quoi ?
- Une commission sera créée au prochain CD de janvier.

PROCHAIN CD le Mardi 7 Janvier

Mâchon : Olivier et Elodie

Fin de la réunion à 22h 30

Le Secrétaire Général

Roger Courtout

La Présidente

Evelyne GLAIZE